



**PROFESSIONNELS  
AGRICULTEURS  
ET ASSOCIATIONS<sup>(1)</sup>**

# VOTRE BANQUE

en toute  
transparence

**PRINCIPALES  
CONDITIONS  
TARIFAIRES  
2024**

En vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2024  
*Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable*

**AGIR CHAQUE  
JOUR DANS VOTRE  
INTÉRÊT ET CELUI  
DE LA SOCIÉTÉ**



**NORMANDIE**

(1) Définition des associations :  
toute association de moins de 10 salariés ou association  
ne relevant pas du domaine médico-social, sanitaire, de  
l'enseignement et du culturel.

# VOTRE BANQUE

en toute transparence

## Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Banque universelle au service de tous et présente partout sur le territoire, la priorité du Crédit Agricole Normandie est d'accompagner les projets de tous ses clients en s'appuyant sur nos valeurs de responsabilité, proximité et solidarité.

Acteur responsable et engagé, le Crédit Agricole Normandie est plus que jamais mobilisé pour offrir à tous ses clients, des offres et des services de qualité. Nos équipes s'engagent au quotidien pour vous proposer des solutions personnalisées avec l'ambition d'être votre partenaire à chaque étape de votre activité.

Afin de maintenir tous ces services et notre présence locale, nous faisons évoluer nos tarifs au 1<sup>er</sup> avril 2024.

Merci pour votre confiance et votre fidélité.

Alexandre MARRET

Directeur Marketing Multicanal Patrimoine et Assurances

## Sommaire

- Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte 3
- Banque à distance 4
- Vos moyens et opérations de paiement 5
- Offres groupées de services 8
- Irrégularités et incidents 9
- Découverts et crédits 10
- Epargne et placements financiers 11
- Vos opérations à l'étranger 12
- Assurances des moyens de paiement 14
- Assurances et prévoyance 14
- Résoudre un litige 15

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture ou transfert de compte vers une autre agence Crédit Agricole Normandie	GRATUIT
Services bancaires de base*	GRATUIT

### RELEVÉS DE COMPTE

Relevé par internet (e-Relevé)	GRATUIT
Relevé de compte décadaire (3 par mois) par quinzaine (2 par mois) 	1,30 €/relevé
Relevé de compte journalier papier	1,30 €/relevé
Frais d'envois de relevé papier :	
- Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe	GRATUIT
- Un relevé et une enveloppe/compte	3,34 €/mois
Relevé mensuel de compte en braille	GRATUIT
Relevé d'échelles d'intérêts	9,04 €/relevé
Frais d'envoi du relevé mensuel détaillé IFR	5,54 € HT/mois

BON À  
SAVOIR



Sûr, rapide, écologique, **GRATUIT**, l'e-Relevé est accessible dans votre espace de banque en ligne. Il a la même valeur légale que le relevé papier.

### TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte 	12,57 €/mois
Frais de tenue de compte association	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif <sup>(1)</sup>	30 €/an
Commission mensuelle de mouvement de compte (calculée sur la somme des opérations enregistrées au débit du compte dans le mois, hors remboursement de crédit) 	Taux mini : 0,060% maxi : 0,11%
Commission mensuelle de mouvement de compte association	GRATUIT
Commission trimestrielle du plus fort découvert (calculée sur la somme des pointes débitrices de chaque mois qui compose le trimestre civil)	Taux 0,073%
Commission mensuelle de mouvement** de compte pour les détenteurs de EKO PRO	Taux 0,10%

### SERVICES EN AGENCE

Retrait d'espèces de dépannage dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage hors agence teneur de compte	2,14 €/retrait
Retrait d'espèces dans votre agence sans émission de chèque (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8 000 € sur une période de 6 mois)	21 €
Commission de gestion (espèces-chèques) pour Grandes et Moyennes surfaces (GMS)	Sur devis
Frais de location de coffre-fort (selon volume du coffre)	De 71,92 € HT/an à 209,58 € HT/an

### RECHERCHE ET INFORMATION

Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte, chèques, autres pièces de caisse, contrats de prêt et tout autre document y figurant...) :	
- Forfait jusqu'à 10 photocopies	13,75 € HT
- Au-delà	Sur devis

 Service inclus dans une offre groupée de services.

\* Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

\*\*Du montant total des opérations passées au débit du compte sur le trimestre écoulé au-delà de 10 000 €.

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

## BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance.  
(Internet, téléphone fixe, SMS, etc) (hors coût du fournisseur d'accès à internet)

### ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

Abonnement aux offres professionnels et agriculteurs :  
Accès au service de consultation des comptes en ligne 

**GRATUIT**

**Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :**

- Ma Banque
- Paiement Mobile, dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
  - Paylib en Ligne <sup>(1)</sup>
  - Paylib sans contact <sup>(2)</sup>
  - Paylib entre amis <sup>(3)</sup>

Accès aux autres services 

De 3,33 € à 10,28 €/mois

### SERVICE D'ALERTE PAR SMS

Alerte mise à disposition des moyens de paiement  0,33 €/envoi

Alerte solde journalier  0,38 €/envoi

Alerte confirmation écrêtage (non exécuté) 0,88 €/envoi

### OFFRES TECHNOLOGIQUES

#### EDI

Abonnement EDIWeb (EDI=Echanges de Données Informatisées) À partir de 12,92 €/mois

Avenant sur contrat EDI/EBICS 50 €/avenant

Abonnement Pack Prélèvement 4,80 €/mois

Ma Signature Performance 2,66 €/mois

Ma Signature EDI Prémium 3,76 €/mois

Abonnement EBICS-T (non signé) 51,15 €/mois

Abonnement EBICS-TS (signé) 47,97 €/mois

Abonnement Certificat Swift 3 SKEY 65 €/an

### ENCAISSEMENT À DISTANCE

Abonnements e-Transactions Access 1<sup>er</sup> contrat 17 € HT/mois

Abonnement e-Transactions Premium 22 € HT/mois

Abonnement e-Transactions Accès supplémentaire 12 € HT/mois

Abonnement contrat de vente à distance par internet VAD (hors e-transactions) Sur devis

#### TPE

Abonnement TPE - Lecteur chèques Selon tarif fournisseur

Option sur TPE Par option : 50 € de mise en service et 5 €/mois

3XCB (paiement en 3 fois) Sur devis

(1) Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur [www.paylib.fr](http://www.paylib.fr)) et affichant le logo «PAYLIB».

(2) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(3) Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

 Service inclus dans une offre groupée de services.



## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### Cartes

#### Cotisation carte

**Carte de paiement et de retrait** La 2<sup>e</sup> carte à moitié prix (sur un même compte).  
La réduction s'applique sur la carte la moins chère des deux.

#### Fourniture d'une carte de débit<sup>(2)</sup> (carte de paiement à autorisation systématique) )))

Carte commerciale <sup>(1)</sup> à autorisation systématique Mastercard Pro 33,45 €/an

#### Fourniture d'une carte de débit<sup>(2)</sup> (cartes de paiement internationale à débit immédiat) )))

Carte commerciale <sup>(1)</sup> Business Mastercard 55,90 €/an

Carte commerciale <sup>(1)</sup> Business Mastercard Executive 145,25 €/an

#### Fourniture d'une carte de débit<sup>(2)</sup> (cartes de paiement internationale à débit différé)

Carte commerciale <sup>(1)</sup> Business Mastercard 55,90 €/an

Carte commerciale <sup>(1)</sup> Business Mastercard Executive ))) 145,25 €/an

#### Paiement par carte

Paiements par carte en Euro<sup>(3)</sup> (paiements en France et dans un pays de l'E.E.E.<sup>(3)</sup> soumis au règlement européen N°924/2009)

**GRATUIT**

Autres paiements par carte<sup>(5)</sup>  
+ Frais proportionnels du montant du paiement

0,45 €/opération  
2,55%

#### Retrait par carte

Retrait par carte en euro<sup>(4)</sup> dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)<sup>(3)</sup>

#### Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

**GRATUIT**

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'un autre établissement (à l'exception de la Carte commerciale Business Mastercard Executive).

1 €/retrait  
(dès le 5<sup>ème</sup> retrait par mois)

Autres retraits<sup>(5)</sup>  
+ Frais proportionnels du montant de l'opération

3,65 € fixe/retrait  
+ 2,55%

#### Autres opérations carte

Frais d'envoi de la carte en recommandé simple (frais de poste inclus) suite à la demande du client

9 €

Réédition du code confidentiel

10,45 €

Frais de retrait d'espèces au guichet hors euro (cash)  
+ Frais proportionnel au montant de l'opération

7,16 €/retrait  
2,58%

#### Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur

Jusqu'à 2 mois

5,30 €

Pour les cartes Business Executive

**GRATUIT**

Opposition faite par le titulaire de la carte

**GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif

**GRATUIT**

))) Fonctionnalité sans contact.

(1) Carte commerciale : sont considérées comme cartes commerciales, les cartes dédiées à un usage strictement professionnel et identifiées comme telles.

(2) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat, à débit différé et les cartes à autorisation systématique.

(3) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en euros dans l'Union Européenne = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège. cf carte en p. 16.

(4) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009) cf carte en p. 16.

(5) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009 cf carte en p. 16.

## VIREMENT

### Virement SEPA<sup>(1)</sup> en Euro

Valeur J <sup>(2)</sup>

Emission d'un virement SEPA occasionnel	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
- Vers un compte Crédit Agricole	<b>GRATUIT</b>	4 €
- Vers un compte d'une autre banque	<b>GRATUIT</b>	
Emission d'un virement SEPA <sup>(1)</sup> permanent :	<b>GRATUIT</b>	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	<b>GRATUIT</b>	
- Frais par virement permanent	<b>GRATUIT</b>	
Commission de virements sur liste par EDI titre	<b>GRATUIT</b>	
Frais d'émission par virement externe SEPA <sup>(1)</sup> signé (certificat)		0,21 €
Frais d'émission par virement SEPA <sup>(1)</sup> non signé (confirmation web disjoint)		0,31€
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) signé		3,84 €
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation web disjoint)		5,75 €
Frais de virement non exécuté (rejet technique)		16,62 €
Frais rejet/retour d'un virement SEPA <sup>(1)</sup>		4,37 €
Emission d'un virement instantané SEPA Via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne Site Internet <a href="http://www.credit-agricole.fr/ca-normandie">www.credit-agricole.fr/ca-normandie</a> -Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale		0,95 €

### Réception d'un virement SEPA<sup>(1)</sup>

Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie	<b>GRATUIT</b>	Valeur J <sup>(2)</sup>
Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans zone SEPA <sup>(1)</sup>	<b>GRATUIT</b>	Valeur J <sup>(2)</sup>
Frais avis de crédit virement SEPA <sup>(1)</sup> reçu de l'étranger, ou réception de fonds (fax ou mail)		3,92 €
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision		16,62 €
Réception de virement instantané SEPA	<b>GRATUIT</b>	

Pour les virements internationaux non SEPA<sup>(1)</sup>, vous reporter à la rubrique «Opérations internationales (hors SEPA<sup>(1)</sup>)» à partir de la page 12 de cet extrait.

## Prélèvement

Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA <sup>(1)</sup> (ICS)	82,08 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>(1)</sup>	<b>GRATUIT</b>
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Frais par remise d'avis de prélèvement par échanges de données informatisées	<b>GRATUIT</b>
Frais avis de prélèvement signé	0,21 €
Frais d'opposition et révocation sur avis de prélèvement	<b>GRATUIT</b>

## Chèque

Remise de chèque(s) sur le compte	<b>GRATUIT</b>
-----------------------------------	----------------

(1) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E.+ la Suisse, Monaco et Saint Marin. cf carte en p. 16.

(2) J = inscription sur le compte - E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Date de valeur chèque remis à l'encaissement : à compter de son inscription sur le compte J+1. La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Paiement d'un chèque	<b>GRATUIT</b> Valeur J <sup>(1)</sup>
Frais d'émission d'un chèque de banque	15,35 €
Lettre chèque, chèque en continu	Selon tarif fournisseur
Frais d'envoi de chéquier à la demande du client :	
- Sous pli ordinaire, à partir du 1 <sup>er</sup> chéquier par an	1,05 €
- En recommandé simple	9 €
- En envoi sécurisé à l'étranger en DHL	Selon poids
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,20 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	17,20 €
<b>Effets à l'encaissement ou à l'escompte</b>	
Effets non échus remis au moins 5 jours ouvrés avant échéance :	
Frais par remise LCR ou BOR support papier	<b>GRATUIT</b>
Frais par effet	5,12 € Valeur E <sup>(1)</sup>
Frais par remise LCR ou BOR par EDI	<b>GRATUIT</b>
Frais par effet signé	0,30 €
Frais par LCR transmise via Crédit Agricole En Ligne	0,30 €
Frais de réclamation ou prorogation d'effet, changement de domiciliation	17,92 €
Effet revenu impayé (encaissement ou escompte)	21,63 €
<b>Effets reçus au paiement</b>	
Paiement des effets : traite reçue à l'échéance	<b>GRATUIT</b> Valeur = E <sup>(1)</sup>
Paiement des effets : traite reçue après l'échéance	<b>GRATUIT</b> Valeur = Date de règlement
Relevé LCR BOR Crédit Agricole En Ligne (e-Documents)	<b>GRATUIT</b>
Frais de rejet de LCR ou BOR (à payer)	21,27 €
Relevé LCR BOR papier (envoi postal)	0,96 €/envoi

(1) J = inscription sur le compte - E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



Offre groupée de produits et services utiles à la gestion de vos comptes « Vos essentiels du quotidien », auxquels vous pouvez ajouter des options selon vos besoins. Les services peuvent être achetés séparément.  
Cotisation à une offre groupée de services.

### Le Compte à Composer Professionnels

Vos essentiels du quotidien : LE SOCLE

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Crédit Agricole En Ligne (PRO RIB et Titres)

Date de valeur J<sup>(1)</sup> pour les chèques

Date de valeur J<sup>(1)</sup> pour les effets

Mise en place illimitée de prélèvements

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Pro Plus

E-Documents

Relevé de compte bimensuel

Alerte solde journalier (e-Mail ou SMS)

Alerte mise à disposition des moyens de paiement (e-Mail ou SMS)

#### Cotisation du socle selon volume des flux confiés

en dessous de 100 000,00 €	20,27 €/mois
de 100 000,01 € à 200 000,00 €	23,46 €/mois
de 200 000,01 € à 500 000,00 €	29 €/mois
de 500 000,01 € à 1 000 000,00 €	35,37 €/mois
de 1 000 000,01 € à 3 000 000,00 €	44,10 €/mois

Se référer aux conditions tarifaires Entreprises

### Le Compte à Composer Agriculteurs

Vos essentiels du quotidien : LE SOCLE

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Crédit Agricole En Ligne (PRO RIB et Titres)

Date de valeur J<sup>(1)</sup> pour les chèques

Date de valeur J<sup>(1)</sup> pour les effets

Mise en place illimitée de prélèvements

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Agri Plus

Services experts Pleinchamp

Publication illimitée de petites annonces sur Pleinchamp

Abonnement à la newsletter hebdomadaire Réussir

E-Documents

Relevé de compte bimensuel

Alerte solde journalier (e-mail ou SMS)

Alerte mise à disposition des moyens de paiement (e-mail ou SMS)

#### Cotisation du socle selon volume des flux confiés

en dessous de 100 000,00 €	20,22 €/mois
au delà de 100 000,01 €	23,51 €/mois

### Comptes Services Crédit Agricole Normandie

Anciennes gammes de Comptes Services

de 20,90 € à 72,89 €

Agri et Pro (plus commercialisées) :

par mois

### Offre EKO PRO\* (Services inclus)

Frais de tenue de compte actif

· Commission de mouvement \*\*

· E-relevé ou relevé de compte (mensuel)

· Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Intermédiaire)

· Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma banque)

· Carte «Mastercard Eko Pro» à autorisation systématique et à débit immédiat

6€/mois

\*Tous les produits, services et opérations non listés ci-contre sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko Pro. En cas de résiliation de l'offre Eko Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-contre non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation. Voir conditions et imites au contrat et auprès de votre conseiller. Tarification non soumise à TVA.

\*\* Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations de 10 000 € passées en débit du compte sur le trimestre écoulé. Au delà de ce seuil de 10 000 €, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée.

(1) J = inscription sur le compte - E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Service inclus dans une offre groupée de services.

## ✓ IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Plafond par opération 8,90 €

### Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) 19,75 €

Frais de recherche d'adresse par intervenant spécialisé 79,94 €

Frais de saisie administrative à tiers détenteur (Avis à Tiers Détenteur, Opposition à Tiers Détenteur, Opposition Administrative) Limité à 10% du montant dû au Trésor Public  
Plafond réglementaire à 87,94 €

Frais par saisie-attribution ou conservatoire (maximum) 87,94 €

Protêt (+ frais d'huissier) 87,21 €

### Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 8€

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté 15,10 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1<sup>er</sup> rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France.

Montant < ou = à 50 € 30 €/chèque

Montant > à 50 € 50 €/chèque

Frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision :

- Si paiement < 20 € Montant du paiement maximum

- Si paiement > ou = à 20 € 20 € (ce montant comprend s'il y a lieu la commission d'intervention)

Notification d'un rejet de prélèvement SEPA<sup>(1)</sup> autre que défaut de provision 1,17 €

Frais émetteur par avis de prélèvement revenu impayé sans provision ou autre motif (compte clos...) 4,37 €

### En cas d'interdiction bancaire

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 20 € /chèque

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 29,10 €

(1) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E.+ la Suisse, Monaco et Saint Marin. cf carte en p. 16.



## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

**Intérêts débiteurs :** Le taux des intérêts débiteurs est un taux révisable indexé sur le taux d'usure publié au Journal Officiel pour un découvert en compte des personnes agissant pour leurs besoins professionnels. A titre indicatif au 01/01/2024 : taux 17,17 % l'an. Le taux effectif global (TEG) est indiqué sur votre relevé de compte.

### Opérations de financement

Prêt Express Pro Nous consulter

Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution et garantie bancaires et/ou sur ligne de crédit (CT et/ou OC) Nous consulter

Frais de dossier sur financement Nous consulter

### Cash in Time (service d'affacturage) <sup>(1)</sup>

Commission de services sur factures cédées 3,5 % TTC du montant de la créance TTC

### Cession Dailly

Frais de dossier : mise en place ligne Dailly Taux 0,75 %  
Minimum 104,50 €  
Maximum 304,50 €

Commission de bordereau par bordereau 14,54 €

Commission de service par facture papier 5,49 €

Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêts) 6,56 €

Commission de notification par facture 19,65 €

Commission de prorogation par modification 15,29 €

Impayé, réclamation (par opération) 15,29 €

Echéancier mensuel 5,49 €/mois

### Avals, cautions et garanties bancaires

Frais de dossier A partir de 64,59 €

Frais de dossier acte complexe Nous consulter

### Formalisation de garanties

Warrant 64,50 €

Gage et nantissement 95,10 €

Nantissement titres et assurance-vie :

- Produits Crédit Agricole Normandie **GRATUIT**

- Produits autres banques 188,10 €

Renouvellement de garantie 63,52 €

BON À  
SAVOIR



Découvrez le Prêt Express Pro, un financement simple et rapide :

- 100% en ligne depuis votre compte sécurisé sur ca-normandie.fr
- une réponse immédiate en ligne<sup>(2)</sup>
- frais de dossier réduits

(1) Cash in Time est proposé par le Crédit Agricole et géré par sa filiale Crédit Agricole Leasing et Factoring, sous la marque Crédit Agricole Factoring - Société Anonyme au capital de 195 257 220 € - Siège social : 12 Place des Etats-Unis, 92120 Montrouge Cedex France - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Nanterre sous le numéro 692 029 457 - Numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire : FR 02 692 029 457. Crédit Agricole Leasing et Factoring est un établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (Direction des Agréments, des Autorisations et de la Réglementation - 4 place de Budapest - 75436 Paris) et agréée en qualité de société de courtage d'assurances.

(2) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale.

Incidents et vie du prêt	
Frais de réédition tableau d'amortissement	15,28 € HT
Frais de mise à disposition du document de mainlevée de garantie	93,50 €
Acte de mainlevée de garantie (hors acte notarié)	637,32 €
Frais report échéance (dépassement de délai de remboursement du prêt)	96 € et taux d'intérêt majoré de plus 2% ou plus 2,80% (si échéance dépassée)
Changement de compte payeur	46,40 €
Frais d'étude ou de rédaction d'avenant par prêt (hors réaménagement)	Taux de 1% du capital restant dû - minimum 177 € maximum 522 €
Frais de décompte de prêt	26,92 €
Lettre de relance sur prise de garantie	16,20 €
Frais d'appel d'échéance (selon périodicité)	2,50 €
Attestation de remboursement de prêt	20,46 € HT
Frais de réaménagement de prêt	Nous consulter
Reconduction d'une limite globale de trésorerie	15 €
Compta Prêt Agri	58,13 €



## EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### Epargne bancaire

Placement des excédents de trésorerie (Dépôt à Terme, Compte sur Livret Excédent Pro, Compte Excédent Pro) Nous consulter

### Placements financiers

Abonnement à des services d'accès aux opérations de bourse :

Invest Store Initial **GRATUIT**

Invest Store Intégral :

- A partir de 24 ordres par an **GRATUIT**
- Moins de 24 ordres par an 101,60 €/an

Pour connaître les frais liés aux opérations de bourse Nous consulter

BON À SAVOIR



**INVEST STORE INTÉGRAL : OPTIMISEZ LA GESTION DE VOTRE PORTEFEUILLE.** Ce service vous permet de suivre et gérer votre portefeuille, de passer des ordres de bourse en ligne 24H/24 et de bénéficier de **SERVICES D'EXPERTS**.

### Les droits de garde prélevés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre\*

(sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre de l'année précédente)	Frais de tenue de compte/an/compte titre HT en €	+ Frais fixes par ligne HT en €	+ Commission proportionnelle au montant du portefeuille par an en % HT
Obligations et OPCVM du Groupe CA	25,58	1,88	0,10
Autres valeurs	25,58	5,58	0,21
Titres nominatifs	25,58	5,58	0,29
Lignes étrangères	25,58	5,58	0,29
Actions CASA	25,58	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Parts sociales (de Caisses locales du Crédit Agricole Normandie)	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>

Maximum de perception/compte titre : 360 € HT.

\*Invest Store Intégral : exonération des droits de garde sur les lignes actions.

BON À SAVOIR



Nos spécialistes du service Affaires Internationales vous apportent des conseils sur mesure, pour répondre aux besoins de votre activité (import, export, change...)

E-mail : international@ca-normandie.fr

IBAN : International Bank Account Number = RIB international

BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque

Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change. Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales. Les frais des correspondants bancaires seront repercutés.

### Règlements à destination de l'étranger

Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).

Frais par émission d'un virement en euros vers un pays de l'E.E.E<sup>(2)</sup>. (incluant la Suisse) avec IBAN et BIC

- Ordre papier transmis à l'agence 4,20 €
- Ordre télétransmis par EDI 3,94 €

Frais par émission de virement, autres cas

- Ordre papier transmis à l'agence 19,70 €
- Ordre télétransmis par EDI 15,61 €

Frais d'émission de chèque de banque international 38,85 €

Frais de paiement de chèque émis à l'étranger ou d'effets libres sur l'étranger 45,75 €

Frais de règlement remise documentaire Taux 0,20% du montant  
Minimum 53,80 €

### Règlements en provenance de l'étranger

Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).

Ordre de paiement domicilié à nos caisses

Frais de virement en euros en provenance d'un pays de l'E.E.E<sup>(2)</sup> avec IBAN et BIC **GRATUIT**

Frais pour autre virement 20,45 €

### Encaissements sur l'étranger

Frais d'encaissements d'un chèque :

- Sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement) Taux 0,10% du montant  
Minimum 31,25 €
- Crédit après encaissement Taux 0,10% du montant  
Minimum 34,65 €

Frais d'encaissements d'effets libres Taux 0,10% du montant  
Minimum 31,25 €

Frais d'encaissement documentaire Taux 0,20% du montant  
Minimum 53,80 €

(1) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E.+ la Suisse, Monaco et Saint Marin. cf carte en p. 16.

(2) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en euros dans l'Union Européenne = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège. cf carte en p. 16

## Change (hors change manuel et carte bancaire)

Opération sur devises (achat, vente, arbitrage) :

- Commission de change (se cumule avec les autres commissions)	Taux 0,10 % du montant Minimum 17,40 €
- Frais de mise en place Contrat de change (Terme, Option, Flexigain, Flexiterme)	48,50 €
- Abonnement CA ch@nge en ligne <sup>(1)</sup>	<b>GRATUIT</b>

## Compte en devises

Frais mensuels de tenue de compte actif en devises	19,35 €
--	---------

## Dates de valeur

Les dates de valeur sont toujours calculées en jours cambistes (jours ouvrés boursés en France et à l'étranger).

Opérations de débit	Valeur J <sup>(3)</sup>
---------------------	-------------------------

Opérations de crédit :

EURO et devises zone E.E.E. <sup>(2)</sup>	Valeur de rapatriement
Cession de devises dans «E.E.E.» <sup>(2)</sup> et «hors E.E.E.» <sup>(2)</sup>	Valeur reçue du correspondant + 2 jours
Devises «hors E.E.E.» <sup>(2)</sup> sans cession	Valeur reçue du correspondant + 1 jour
Chèques sauf bonne fin en Euros et devises :	J + 6 <sup>(3)</sup>

La Caisse régionale dégage toute responsabilité en cas d'avis tardif de non paiement, absence d'avis ou non établissement de protêt à bonne date.

## Crédit documentaire (CREDOC) à l'importation et l'exportation, garanties internationales, financement en devises...

Nous consulter

## Règles communes à toutes les opérations internationales

Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données	16,70 € TTC
--	-------------

Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, chèques et autres pièces de caisse...) :

- Forfait jusqu'à 10 photocopies	13,75 € HT
- Au-delà	Sur devis

Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)	48,45 €
---	---------

Toute opération (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76 € hors SEPA ou équivalent devises est facturée au prix forfaitaire de	10,25 €
--	---------

(1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en euros dans l'Union Européenne = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège. cf carte en p. 16

(3) J = inscription sur le compte.

## Ingénierie sociale

Épargne salariale

[Nous consulter](#)

Gestion des indemnités de carrière

[Nous consulter](#)

Gestion des régimes de retraite supplémentaires

[Nous consulter](#)



## ASSURANCES DES MOYENS DE PAIEMENT

Cotisation Sécuricompte Professionnel Plus 

3 €/mois

Cotisation Sécuricompte Agriculteur Plus 

4 €/mois

Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutuelles à cotisations variables - 53, rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole Normandie en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 868

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865;

- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

 Service inclus dans une offre groupée de services.



## ASSURANCES <sup>(1)</sup> ET PRÉVOYANCE



Parce que toutes les associations sont différentes et que leurs activités sont diverses, SMACL Assurances et le Crédit Agricole vous proposent une assurance « à la carte » (responsabilité civile, dommage aux biens mobiliers, assistance aux personnes...).

### Agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales

Les spécialistes assurance du Crédit Agricole proposent une offre assurance complète, sur mesure, pour répondre aux besoins de votre métier.

Peuvent être assurés :

- L'activité professionnelle : biens professionnels, locaux et véhicules, pertes financières, la responsabilité civile et la protection juridique.
- Les biens privés : l'habitat, les véhicules privés.
- La protection des personnes : maladie et accident, complémentaire santé, garantie des accidents de la vie, prévoyance, santé collective et individuelle des professionnels, dépendance, décès.

#### SécuriHELP AGRI

Versement d'une indemnité en cas de :

- Décès accidentel\*
- PTIA accidentelle\*
- Hospitalisation suite à accident\*
- Arrêt d'activité suite à un dommage matériel accidentel causé aux biens d'exploitation

6 €/mois

#### SécuriHELP PRO

Versement d'une indemnité forfaitaire en cas d'arrêt d'activité suite à dommage matériel accidentel causé aux biens d'exploitation.

1 € /mois

\* Couverture des accidents privés et professionnels (voir conditions).

(1) Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

Les contrats d'assurance sont assurés par Pacifica, compagnie d'assurance dommages, ou par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiales de Crédit Agricole Assurances.

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 398 609 760 €, entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, Siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard 75 015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes du contrat figurent dans la notice d'information. Vous disposez d'un délai, légal ou contractuel, selon le produit, de 30 jours calendaires pour renoncer à votre adhésion à compter de la date de sa conclusion.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053

Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont à votre disposition sur : [www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr](http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr) ou dans votre agence de Crédit Agricole.

Renseignez-vous sur les conditions de ces offres dans votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, courtier en assurances.

## RÉSOUTRE UN LITIGE

**Votre premier interlocuteur : votre agence**

Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation.

**Le service Qualité Satisfaction Client :**

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client, par mail : [reclamation@ca-normandie.fr](mailto:reclamation@ca-normandie.fr) ou à l'adresse suivante : Crédit Agricole Normandie, Service Qualité Satisfaction Client, 15 Esplanade Brillaud de Laujardière – 14050 Caen Cédex.

**Les recours externes au Crédit Agricole (sous réserve de votre éligibilité) :**

Pour tout litige lié à un refus ou dénonciation de financement ou de garantie :

Vous pouvez saisir gratuitement le médiateur du crédit auprès de la Banque de France : [mediateur-credit.banque-france.fr](http://mediateur-credit.banque-france.fr)

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers :

Vous pouvez saisir gratuitement la médiatrice de l'Autorité des Marchés Financiers. Par voie postale : Madame la Médiatrice – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cédex 02, ou via son site internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) :

Vous pouvez saisir gratuitement par écrit le Médiateur de l'Assurance. Par voie postale : La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 Paris Cédex 09, ou via son site internet : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)



- Pays de la zone Euro \*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

## SOS Carte

EN CAS  
D'URGENCE  
7/7

### Opposition carte

(perte ou vol)

### Service cartes bancaires

(assistance)

Depuis l'étranger :

**+33 9 69 39 92 91\*\***

En France :

**09 69 39 92 91\***

## Assurances Pacifica (déclarer un sinistre)

En France métropolitaine : **0 800 810 812**

Service & appel  
gratuits

24h/24  
et 7/7

Depuis l'étranger : **+33 1 40 25 58 48\*\***

\* Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

\*\* Coût selon opérateur (PCV accepté).

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 Caen cedex 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndicat numéro CPI1401202100000026 délivrée par la CCI de CAEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance. Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Contrôlé par : Crédit Agricole SA : 12 Place des Etats-Unis - 92127 MONTRouGE Cedex - l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest, 75436 Paris - l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

Photos : iStock - Edition janvier 2023. Ne pas jeter sur la voie publique.

Identifiant unique CITEO : FR234284\_03AECC